



Là où je vis, j'agis !

Réunion du mardi 24 février 2009

Compte-rendu

La maison de quartier de la Renaudié a accueilli la première réunion du conseil de quartier de la Renaudié-Viscose.

Assistaient à cette première réunion de travail :

Les élus du conseil municipal,

Laurence Pujol, Maire-adjoint déléguée aux quartiers et à la démocratie participative,
Cyril Caron, élu délégué au quartier la Renaudié – la Viscose, conseiller municipal délégué aux affaires générales,
Michel Franques, Maire-adjoint délégué aux Sports,
Anne-Marie Roquelaure, élue de l'opposition

Les membres de la société civile et représentants institutionnels,

Monsieur Hubert Aitlarbi
Monsieur Frédéric Baquey
Madame Françoise Bizet
Monsieur Maurice Brothier
Madame Georgette Cavasin
Monsieur Jacques Cavasin
Madame Marie-Thérèse Cazabant
Monsieur Pierre Chablat
Monsieur Christophe Chardonnet
Madame Annie Damon
Monsieur Christian Estadiou
Madame Florence Falempe
Monsieur Michel Falempe
Madame Anne Marie Gorsse
Madame Josette Laskawiec
Monsieur Jean Lazzarotto
Monsieur Gérard Majorel
Monsieur Robert Portalier
Monsieur Guy Rolland
Monsieur Enrico Spataro
Madame Martine Tomasi

Etaient excusés :

Madame Geneviève Parmentier, Maire-adjoint déléguée à l'environnement et au développement durable
Monsieur Pierre Boucheron
Madame Martine Chastand
Madame Annie Zirougui

Animée par Cyril Caron, élu délégué au quartier de la Renaudié – la Viscose et Laurence Pujol, adjointe au maire déléguée aux quartiers et à la démocratie participative, cette première réunion de travail était avant tout l'occasion de réunir les 29 conseillers de quartier dans une ambiance à la fois studieuse et conviviale.

Dans son mot d'accueil, Laurence Pujol a rappelé que les conseils de quartier s'inscrivent dans la poursuite de la démarche « projets de quartier-projets d'avenir » et du travail de co-production proposé aux Albigeois depuis novembre 2005.

Faire vivre les contrats de quartier albigeois

Les deux vagues d'ateliers d'avenir organisées en 2006 et 2007 dans les 12 quartiers d'Albi ont permis de rédiger 12 contrats de quartier qui matérialisent les priorités d'intervention et d'aménagement dans chaque secteur de la ville et constituent dès lors une véritable feuille de route pour l'action de la collectivité.

Les conseils de quartier sont désormais les organes participatifs permanents qui concourent à la mise en oeuvre, à l'évaluation, et à l'actualisation des actions inscrites dans chaque contrat. Ce sont des espaces d'information, de débat et de propositions pour améliorer le cadre et la qualité de vie dans chaque quartier.

Ils réunissent habitants, commerçants, bénévoles associatifs, professionnels de l'action publique et acteurs institutionnels...tous ceux qui manifestent la volonté de s'investir dans un travail de fond pour leur ville et leurs quartiers, partager leur regard, formuler des propositions.

Un engagement volontaire dans le respect de règles du jeux communes

Afin d'organiser l'activité des 12 conseils et favoriser les échanges les plus constructifs entre leurs membres, Laurence Pujol a présenté les principaux engagements figurant dans la charte de la participation :

- Faire acte de candidature pour participer ;
- Contribuer à un travail de réflexion collective pour le quartier, sur les questions de déplacements, de cadre de vie, d'aménagement d'espaces publics, de services publics de proximité, de dynamisation sociale et culturelle ;
- Assister à minima aux deux réunions annuelles du conseil ;
- Agir dans le sens de l'intérêt général, au delà des intérêts particuliers et des considérations partisans ;
- Ecouter et respecter les différents points de vue, chacun bénéficiant de la même légitimité de parole.

Objectifs et déroulement de la réunion

Cyril Caron a ensuite indiqué les objectifs de cette première réunion de travail et la proposition d'organisation de la soirée :

- évaluer l'état de réalisation des actions 2007-2008 du contrat de quartier,
- présenter les opérations retenues au budget 2009 pour le quartier et leurs conditions de mise en oeuvre,
- constituer les groupes de travail thématiques au sein du conseil de quartier.

Le bilan intermédiaire du contrat de quartier de la Renaudié – la Viscose met en exergue les premiers résultats suivants :

- Actions inscrites en 2007 : 87,5% de réalisation.
- Actions inscrites en 2008 : 2 actions ont été réalisées ; 7 actions ont été lancées et ne sont pas achevées, certaines nécessitant une réflexion plus approfondie au sein du conseil de quartier.

Pour l'année 2009, l'équipe municipale a retenu, lors du vote du budget primitif, les opérations suivantes :

- des travaux de mise en conformité dans les locaux scolaires
- la réfection de la chaussée de la rue François Arago
- le renouvellement des plantations arboricoles sur les allées de la Renaudié
- la poursuite de la mise en profil urbain de la rue des Agriculteurs en entrée du quartier

Un travail de réflexion par groupes thématiques

Sur la base des thèmes choisis préalablement par chaque conseiller, Cyril Caron a procédé à la constitution de trois groupes de travail thématiques :

- Déplacements urbains - circulation - transports collectifs - cheminements pédestres
- Environnement – cadre de vie – valorisations des espaces publics
- Services et équipements publics – animation – vie sociale et vie commerciale

Un volontaire par groupe thématique a été invité à assurer le rôle de secrétaire de séance afin de rendre compte des échanges lors de la synthèse collective : Christophe Chardonnet pour le groupe « déplacements urbains », Annie Damon pour le groupe « Environnement », Robert Portalier pour le groupe « services et équipements de proximité ».

Les participants se sont ensuite répartis dans chaque groupe de travail, disposant des outils nécessaires pour alimenter les réflexions et propositions : tableaux détaillés des orientations et actions inscrites dans le contrat de quartier, plan cadastral, vue aérienne, plan du quartier...

Une synthèse collective : analyse et restitution

Au terme de ce premier temps de travail d'une heure trente, les conseillers se sont retrouvés pour partager la pause collation avant la synthèse générale en commun durant laquelle chaque secrétaire de groupe a pu rendre-compte des réflexions et propositions qui ont été rapportées sur tableaux et qui figurent ci-après.

Des propositions à affiner avant la prochaine réunion du conseil

Ces éléments de réflexion devront être complétés. Ils pourront donner lieu soit à des études de faisabilité réalisées par les services municipaux, soit à des visites sur le terrain, soit à des travaux cartographiques pour repérer et identifier certains cheminements ou équipements souhaités...

Ces travaux complémentaires permettront de vérifier l'opportunité, de mesurer les conditions de réalisation de telle ou telle opération et d'apporter ainsi au conseil de quartier toutes les précisions utiles qui lui permettront d'identifier, lors de la deuxième réunion du conseil prévue au 3^{ème}/4^{ème} trimestre 2009, les priorités d'intervention à proposer à la municipalité pour l'exercice 2010.

Les déplacements urbains – la circulation – les transports collectifs

<i>Orientations / Actions inscrites au contrat de quartier</i>	<i>Synthèse des réflexions du conseil de quartier</i>
<p>Sécuriser l'ensemble des déplacements sur les principales voies de circulation</p>	<p>En matière de sécurisation des conditions de déplacement, le conseil de quartier estime en premier lieu qu'il faut permettre aux véhicules de mieux se repérer dans le quartier notamment les poids lourds.</p> <p>A ce titre, il paraît prioritaire d'installer des relais information services sur trois sites stratégiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● le giratoire des Catalans ● l'avenue de l'Europe à proximité des commerces et du giratoire ● dans la zone d'activités, au carrefour avenue de Gérone/rue Jean le rond d'Alembert. <p>Une deuxième proposition consiste à définir des dispositifs d'information et de fléchage des itinéraires pour les déplacements doux à partir du coeur du quartier et en direction de St Juéry et du centre ville d'Albi.</p> <p>Le conseil de quartier a souhaité évoquer la situation de l'avenue de St Juéry, s'interrogeant sur la pertinence des bornes situées sur l'axe médian de la chaussée et sur l'absence d'arrêt de bus en site propre.</p> <p>Ces deux mesures ont en fait le mérite d'apporter un gain de sécurité en interdisant tout dépassement d'un bus, qui stationnant sur la chaussée, engendre également un ralentissement des véhicules qui le suivent.</p> <p>L'installation des plateaux surélevés devant l'école, conformément aux engagements du contrat de quartier, reçoit l'assentiment du conseil de quartier qui s'interroge toutefois sur le positionnement des panneaux de signalisation et de pré-signalisation.</p>

Il est rappelé que l'implantation de ces panneaux d'information s'est effectuée dans le respect des réglementations en vigueur et des contraintes existantes de la voie (à savoir la présence d'un giratoire dans le sens St Juéry vers centre ville et d'un carrefour avec les rues Lumière dans l'autre sens)

La situation de l'échangeur de Caussels et les conditions d'accès à la rocade pour les véhicules (notamment les poids lourds) venant de la route de Millau et souhaitant se rendre en direction de Carmaux ont été évoquées.

En effet, l'aménagement actuel de l'échangeur engendre des traversées récurrentes du quartier via la rue des Trois Buissons, l'avenue de l'Europe et l'avenue de St Juéry et ce malgré les équipements de ralentissements réalisés récemment sur ces axes.

Il est également fait état de demi-tours de véhicules, rue du docteur Bouissières depuis la fermeture de la rue du colonel Vasseur.

Ces enjeux de circulation sont bien évidemment au centre des projets et des simulations d'aménagement du futur échangeur.

Dans l'attente de la réalisation effective des travaux, le conseil de quartier souhaite voir étudier la réalisation d'un giratoire provisoire sur la route départementale 999, devant la société Dalens.

Cette proposition sera transmise aux services de l'Etat et du Département.

Enfin la présence au sol de « zébras » sur la voie d'accès au centre commercial de Caussels a été débattue, certains étant partisans de leur maintien, d'autres estimant au contraire que ces marquages contraignaient la fluidité du trafic et n'apportaient aucun gain de sécurité.

Développer les déplacements doux en proposant des itinéraires pratiques et sécurisés notamment entre le quartier et le centre ville de part et d'autre de la rocade

Le conseil de quartier pose les constats et les suggestions suivantes :

- Avenue de St Juéry, en direction vers le centre ville, l'absence de continuité de la bande cyclable jusqu'au carrefour avec la rue Goya. Ne peut-on pas colorer le revêtement au sol pour en améliorer la visibilité et prolonger cette bande jusqu'au giratoire du Centaure ?
- Aménager un itinéraire en site propre par la rive des Trois Tarn puis la rue des Trois Tarn afin de permettre de rejoindre le centre ville via le quartier de la Piscine et des axes moins fréquentés par les automobiles.
- Créer un chaussidoux rue des Trois Buissons.
- Aménager un cheminement piéton et cyclable en minéralisant une partie du tracé entre la Mapad et la plaine du Gô.

En synthèse, le conseil de quartier souhaite que le quartier de la Renaudié puisse être raccordé de manière cohérente aux pistes cyclables existantes et soit intégré dans un schéma directeur cyclable global à l'échelle du territoire communal.

Enfin, le conseil de quartier souhaite l'amélioration des conditions d'éclairage d'une partie de la route de Millau, entre la société Dalens et le giratoire Jean Rostand. Il est toutefois rappelé que cet axe ne bénéficie pas d'un profil urbain et qu'en l'absence de trottoirs cette mesure n'apporterait pas de réelle plus value en matière de sécurisation des déplacements doux.

Améliorer la desserte du quartier par les transports collectifs

En matière de transports collectifs, il est souligné la contrainte d'un circuit dit « en sens unique ». En effet, le conseil de quartier ne trouve pas logiques les boucles faites par les lignes et préférerait que le bus repasse au retour sur le trajet de l'aller.

Il a été indiqué que cette observation serait transmise à la communauté d'agglomération, gestionnaire du réseau des transports collectifs.

	<p>En outre le conseil demande que les arrêts de bus soient organisés en dehors de la chaussée pour ne pas couper la circulation. Il a été rappelé que les arrêts sur la chaussée participent à la sécurité et au ralentissement de la vitesse comme indiqué au premier point ci dessus.</p> <p>En outre, en raison de la situation géographique du quartier de la Renaudié, l'opportunité d'y créer des parkings relais liés à des aménagements de la desserte du quartier serait une mesure incitative qui profiterait au développement des transports collectifs.</p>
--	--

Les déplacements urbains – la circulation – les transports collectifs (suite)

<i>Orientations / Actions inscrites au contrat de quartier</i>	<i>Synthèse des réflexions du conseil de quartier</i>
<p>Nouvelle action proposée par le conseil de quartier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développer l'Echappée verte vers la Renaudié via la rue Jacques Monot 	<p>Le conseil de quartier souligne la chance de pouvoir bénéficier en coeur de ville d'un cheminement naturel comme l'Echappée Verte et souhaite que la collectivité étudie les possibilités de la prolonger vers la Renaudié.</p> <p>L'idée serait d'aménager une boucle via la rue Monot, le ruisseau de Causseles, la rue des Aubépines (parc), le ruisseau de la Renaudié et le GR qui emprunte les rives des Trois Tarn.</p> <p>Cette proposition, qui impacte de nombreuses propriétés privées le long des deux ruisseaux, sera étudiée afin d'envisager les conditions de faisabilité.</p>
<p>Nouvelle action proposée par le conseil de quartier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Entreprendre la réfection des trottoirs de l'avenue de St Juéry afin d'améliorer les conditions de déplacements des personnes à mobilité réduite. 	<p>La Ville intégrera cette demande dans le cadre du programme pluriannuel des travaux de voirie.</p> <p>Dans l'attente, d'autres solutions alternatives peuvent être envisagées en recherchant des itinéraires en coeur d'îlots bâtis. (Cf réflexions des autres groupes thématiques)</p>

Environnement – cadre de vie – valorisations des espaces publics

<i>Orientations / Actions inscrites au contrat de quartier</i>	<i>Synthèse des réflexions du conseil de quartier</i>
Poursuite de l'aménagement du parc urbain de la Renaudié	<p>De l'avis des membres du conseil de quartier, l'aménagement du parc urbain est une réussite.</p> <p>La perspective du mail piétonnier vers le parc doit être améliorée par le traitement paysager des zones de transition et des vues sur la zone industrielle de Montplaisir qui est amenée à se développer.</p> <p>La réflexion doit dorénavant se poursuivre vers les Allées de la Viscose. Il est ainsi proposé de créer un arboretum (plantations de différentes espèces d'arbres) devant les « maisons des ingénieurs » sachant que la perspective d'un terrain de jeux multisports n'est pas souhaitable considérant que ce type d'équipement de loisirs doit rester à proximité des lieux de vie du quartier.</p> <p>L'idée est donc d'envisager la rénovation des terrains de sports existants entre l'école et la maison de quartier.</p>
Opportunité de conforter le coeur du quartier (avenue de l'Europe/rue des Trois Buissons)	<p>Le conseil de quartier confirme que cet axe de réflexion est essentiel.</p> <p>Par exemple, il est proposé d'étudier la création de terrains de pétanque et d'un parcours de santé entre la Mapad et l'enseigne commerciale Lidl, en bordure du Tarn.</p> <p>Est indiqué le manque de parking aux abords de l'AFPA qui développe de nouvelles formations et ne dispose pas d'une capacité suffisante de stationnements au sein de son établissement.</p>

	<p>Est ré évoqué également un projet de logement social sur l'ex terrain « PTT » appartenant à la commune, entre l'AFPA et les terrains de sports.</p> <p>Le conseil de quartier est partagé entre deux positions :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● réserver ce terrain pour créer des équipements et services futurs renforçant la centralité du quartier, ● favoriser la réalisation d'une opération de logement social permettant l'accueil de nouvelles familles au sein du quartier.
<p>Entretien et qualité des eaux des ruisseaux de la Renaudié</p>	<p>En matière de qualité des eaux, le conseil de quartier souligne que certaines odeurs suspectes sont parfois constatées dans le lotissement municipal du Clos des Pasteliers (à proximité du ruisseau de la Renaudié). Des contrôles de pollution devraient être régulièrement effectués.</p> <p>Il est rappelé également que l'entretien des berges appartient à chaque riverain même si la Ville d'Albi a créé une équipe d'entretien des ruisseaux chargée des interventions sur les embâcles et du suivi régulier des cours d'eau.</p>
<p>Valoriser et rénover les squares du quartier</p>	<p>En matière de valorisation des squares, le conseil de quartier évoque la nécessité de mettre en oeuvre un suivi régulier quant à l'entretien des bancs publics.</p> <p>Le square de la Chapelle mériterait un traitement plus qualitatif, l'installation de bancs est nécessaire comme pour le square de la rue du 15ème RI.</p>
<p>Rénover les espaces extérieurs des rues Louis et Auguste Lumière</p>	<p>Les espaces à vocation collective de ces deux voies sont la propriété privée de Tarn habitat.</p>

	<p>Le conseil de quartier indique que ces voies offrent un itinéraire sécurisé pour les déplacements piétons en évitant la route de St Juéry plus circulée.</p> <p>De nombreux parents les empruntent pour accéder à l'école ainsi que les personnes à mobilité réduite mais le revêtement de chaussée très dégradé pose un véritable problème.</p> <p>La Ville prendra une nouvelle fois l'attache de Tarn Habitat pour évoquer la réfection de ces voies lui appartenant.</p>
<p>Nouvelle action proposée par le conseil de quartier :</p> <p>- Dépose du container à verre près de la pharmacie</p>	<p>Le conseil de quartier évoque les dangers induits par la présence du container à verre près de la pharmacie. Des débris de verre jonchent régulièrement le sol.</p> <p>Le conseil de quartier souhaite que la communauté d'agglomération qui en est gestionnaire assure un entretien plus régulier ou trouve un emplacement plus adapté.</p> <p>Cette proposition sera transmise et étudiée avec les services de la C2A.</p>
<p>Nouvelle action proposée par le conseil de quartier :</p> <p>- Installer un capteur de pollution dans le quartier de la Renaudié</p>	<p>Le conseil de quartier, considérant la présence d'entreprises industrielles, sollicite l'installation d'un capteur mesurant la qualité de l'air dans le quartier.</p> <p>La Ville transmettra cette requête à la société Oramip, gestionnaire.</p>

Animations – vie sociale et commerciale – services de proximité

<i>Orientations / Actions inscrites au contrat de quartier</i>	<i>Synthèse des réflexions du conseil de quartier</i>
<p>Développer les opérations « portes ouvertes » des entreprises du quartier</p>	<p>Cette orientation a retenu l'attention du conseil de quartier.</p> <p>En effet, la présence d'entreprises industrielles dans le quartier, à proximité immédiate des zones d'habitat, peut susciter des craintes chez certains riverains souvent par manque d'information sur la nature des activités et des mesures de protection prises par ces entreprises dans le respect des réglementations en vigueur.</p> <p>Le conseil de quartier estime que l'organisation de visites avec l'accord des entreprises concernées, notamment la Verrerie Ouvrière d'Albi et la société Dyrup, contribuerait à améliorer l'information de chacun et permettrait la découverte de ces activités de pointe qui participent à la renommée du quartier et de la ville dans son ensemble.</p> <p>Un représentant de la société Dyrup, membre du conseil de quartier, a profité de l'occasion pour informer les conseillers des projets de développement de la société sur le site albigeois et a confirmé la volonté d'ouverture en direction du quartier.</p> <p>Enrico Spataro a également indiqué que la VOA organisait déjà des visites et que le conseil de quartier pourrait profiter de cette opportunité.</p> <p>Le comité de quartier de la Renaudié se propose de se renseigner sur les conditions d'organisation de ces visites dans les entreprises du quartier.</p> <p>Le conseil de quartier s'est également interrogé sur la possibilité de rendre publiques certaines données sur les risques industriels et environnementaux.</p>

Opportunité d'ouvrir un centre de loisirs associé à l'école du quartier

Sur ce sujet, le conseil de quartier reste mesuré considérant que le préalable à toute décision est la connaissance précise du besoin.

En l'occurrence, le besoin d'un centre de loisirs associé à l'école sur le quartier de la Renaudié n'est pas à ce jour avéré car il n'est pas fait état de la moindre demande en ce sens.

L'école propose déjà un accueil périscolaire avec une aide aux devoirs gratuite.

Sur l'opportunité d'un centre de loisirs durant les vacances ou le mercredi, le conseil de quartier s'interroge sur la pertinence de créer ce type de service dans le quartier qui pourrait installer un déséquilibre avec les autres centres existants.

La réflexion doit s'inscrire globalement à l'échelle de la ville dans son ensemble et d'une nécessaire cohérence entre la provenance géographique des enfants, les conditions de transport et l'offre des centres de loisirs existante sur le territoire communal.

Le conseil de quartier estime que la priorité doit être mise sur l'amélioration des moyens de transport afin de faciliter l'accès des enfants aux centres de loisirs existants.

Améliorer la signalisation des commerces et services du quartier

Les commerces du quartier sont regroupés et correctement signalés. Par contre quelques améliorations sont attendues :

- le jalonnement du foyer de vie « les Papillons Blanc »
- le jalonnement du quartier de la Renaudié depuis la sortie de la rocade

	<p>Le conseil de quartier insiste également sur la nécessité d'installer des bornes Relais Information Services sur l'avenue de l'Europe et au giratoire des Catalans. (vu précédemment dans le groupe thématique « déplacements »)</p>
<p>Adaptation de l'offre de services publics de proximité</p>	<p>En matière de services de proximité, le conseil de quartier s'interroge sur le besoin d'une crèche ou d'un espace d'accueil pour la petite enfance dans le quartier.</p> <p>Ici encore, le besoin doit être évalué pour légitimer la création d'un équipement de ce type dans le quartier.</p> <p>Si le besoin était avéré, le conseil de quartier soulève à ce titre l'intérêt de travailler dans une optique intergénérationnelle.</p> <p>Pourquoi ne pas envisager de créer un espace dédié à la petite enfance à proximité ou dans un équipement déjà existant ?</p> <p>En matière de services de proximité, le conseil de quartier estime que des améliorations pourraient être apportées.</p> <p>En premier lieu, le conseil de quartier souhaite que la Poste puisse restaurer le service de retrait des recommandés à l'agence de l'espace commercial de Causse afin de répondre aux attentes des habitants du quartier qui doivent se rendre à l'agence de Lapanouse plus éloignée.</p> <p>Cette demande sera relayée par la Ville auprès de la Poste.</p> <p>Autre exemple, la distribution des sacs de tri sélectif est effectuée chaque 4^{ème} mercredi du mois à bord du minibus des quartiers qui stationne à proximité du terrain de sports. Ne pourrait-on pas envisager que ce service soit rendu quotidiennement à la maison de quartier avec le concours du comité de quartier ?</p>

	<p>Cette proposition très pratique et utile pour les habitants sera étudiée par les services de la Ville d'Albi et de la communauté d'agglomération afin de convenir de sa faisabilité.</p> <p>En matière d'accompagnement dans les démarches administratives, des permanences ponctuelles (une fois/mois) seraient les bienvenues. L'objectif serait d'aider les habitants à remplir un document (déclaration d'impôt...), à les orienter vers l'administration compétente pour faciliter leurs démarches...</p> <p>La Ville étudiera les conditions de mise en oeuvre d'un tel service de proximité.</p>
<p>Développer des actions sociales au sein de l'espace social municipal notamment en direction des jeunes en parcours d'insertion sociale et professionnelle</p>	<p>Sur ce point, le conseil de quartier s'interroge et ne dispose pas d'éléments suffisamment précis pour estimer la demande. En matière d'insertion sociale et professionnelle des jeunes, la présence d'un animateur pourrait toutefois être utile du moins à mi-temps.</p> <p>Cette mesure n'est pas prioritaire.</p>
<p>Améliorer l'information des habitants sur la vie du quartier</p> <p>Installer un écran d'informations municipales à la maison de quartier</p>	<p>L'installation d'un écran d'information à la maison de quartier est prévue en 2009.</p> <p>Cet équipement permettra de diffuser trois niveaux d'information complémentaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'actualité du quartier (animations, infos travaux, programme des activités régulières dans la maison de quartier, - les informations générales à l'échelle de la ville, - et des messages d'alerte en matière de sécurité (alerte météo...)

	<p>Le conseil de quartier propose également que lors des permanences mensuelles du minibus municipal dans le quartier, les habitants puissent consulter les informations sur les travaux en cours ou les projets (plans, calendrier de réalisation...).</p>
<p>Opportunité :</p> <p>- extension éventuelle de la maison de quartier</p> <p>- création d'espaces sportifs de loisirs pour les adolescents</p>	<p>Le conseil de quartier prend acte de la position exprimée par le président du comité de quartier indiquant le besoin d'espaces complémentaires pour l'activité de l'association qui compte 500 adhérents.</p> <p>Trouver des solutions en matière de locaux pourrait également permettre de développer dans de bonnes conditions les services de proximité évoqués précédemment.</p> <p>Les terrains de sport existants sont utilisés par la jeunesse en accès libre et l'école dans le cadre des activités physiques proposées aux enfants. Leur configuration ouverte permet également la réalisation des festivités du quartier.</p> <p>Le conseil de quartier estime qu'il faut maintenir ce type d'équipement à proximité du coeur de quartier (école/commerces/maison de quartier).</p> <p>Un projet de rénovation avait été étudié il y a quelques années. Le conseil de quartier propose de l'actualiser et d'associer les jeunes du quartier dans la réflexion en amont.</p> <p>Il est proposé dans la mesure du possible d'impliquer dans certains projets de construction les jeunes en formation du centre AFPA pour valoriser leur savoir-faire.</p>

Renforcer l'offre d'animations sportives et culturelles de proximité

Dans cette optique, la Ville a souhaité que le quartier de la Renaudié accueille l'édition 2009 de la tournée départementale de théâtre organisée en juin par la Scène Nationale d'Albi.

Deux représentations seront proposées le 30 juin : en après-midi pour les scolaires, le soir pour le grand public en partenariat avec le comité de quartier.

Nouvelle action proposée par le conseil de quartier :

- Renforcer les illuminations durant les fêtes de fin d'année

Dans le cadre du prochain contrat triennal de location des motifs lumineux, la Ville d'Albi étudiera les possibilités d'amélioration en cohérence avec le schéma global des illuminations de fin d'année et par respect d'un principe d'équité entre les différents quartiers albigeois.

Retrouvez l'actualité des conseils de quartier albigeois sur le site de la Ville d'Albi -
www.mairie-albi.fr

Renseignements : service vie des quartiers – Mairie d'Albi – 16 rue de l'Hôtel de Ville
81023 Albi cedex 9

Tél : 05 63 49 12 54
conseilsdequartiers@mairie-albi.fr